

EXEMPLIFICATION, APPROXIMATION, MODALISATION, RUPTURE NARRATIVE : HYPOTHÈSES SUR LA GRAMMATICALISATION DE *GENRE*

Paul ISAMBERT

Université François-Rabelais de Tours

RÉSUMÉ

Cet article propose une reconstruction de la grammaticalisation du lexème genre, depuis les emplois prépositionnels N1 (du) genre N2 jusqu'aux emplois interphrastiques les plus récents, en particulier la locution et genre employée dans la narration. Les données étudiées proviennent de corpus oraux et de messages d'un forum internet. On montre qu'il y a bien une évolution dont on peut rendre compte en termes de conventionnalisation de valeurs contextuelles, mais qu'il est difficile d'ordonner l'apparition des emplois dans une chronologie absolue. Au contraire, valeurs déjà existantes et valeurs nouvelles se superposent et s'influencent mutuellement, de sorte que l'ensemble se conçoit plutôt comme un continuum dans lequel on peut repérer, quelque peu arbitrairement, des valeurs distinctes ; il reste que les emplois les plus novateurs se trouvent massivement chez les locuteurs les plus jeunes, ce qui signale une évolution récente.

ABSTRACT

This article attempts to reconstruct the grammaticalization of the lexeme genre, from prepositional uses like N1 (du) genre N2 to the most recent developments as a connective, especially the narrative phrase et genre. The study is based on data from corpora of spoken conversations and messages from an Internet forum. It is shown that there is indeed an evolution, explained as a conventionalization of implicatures; however, it is hard to propose an exact chronology, because old and new uses overlap and influence each other, so that the larger picture is a continuum where some values can be somewhat arbitrarily distinguished. Nonetheless, the most innovative uses are found massively in younger speakers, which points to a recent evolution.

1. INTRODUCTION

Les nombreux emplois du lexème *genre* en français contemporain, et particulièrement chez les locuteurs les plus jeunes, ont été décrits principalement par Yaguello (1998) et Fleischman & Yaguello (1999) ; Yaguello (1998) parle à juste titre d'un marqueur « d'un genre nouveau » : ses emplois sont en effet nombreux et son sens pas toujours évident. Autre propriété inhabituelle, c'est un des rares connecteurs – sinon le seul – dérivant d'un substantif nu en français, c'est-à-dire sans préposition (à la différence, par exemple, de *en effet* ; cf. Danon-Boileau & Morel (1997) pour d'autres noms employés comme prépositions, mais pas comme connecteurs). Fleischman & Yaguello (1999) – dont l'objet principal est une comparaison avec l'anglais *like* – évoquent la grammaticalisation de ce mot, mais n'en rendent compte que très rapidement, et sans s'appuyer sur des données chronologiquement ordonnées. Il en va de même pour Rosier (2002), qui s'intéresse essentiellement aux emplois prépositionnels. Dans cet article, nous voudrions utiliser des données de corpus pour proposer une esquisse de la grammaticalisation de *genre*, en essayant de reconstruire l'évolution sémantique à chaque étape selon les hypothèses avancées par Traugott & Dasher (2002) : l'innovation sémantique est la conventionnalisation de valeurs pragmatiques, c'est-à-dire (re)créées pour chaque énoncé et chaque situation d'énonciation ; par ailleurs, la grammaticalisation des connecteurs implique la *subjectification*, par laquelle une expression perd son sens référentiel pour dénoter plutôt la position du locuteur (par rapport à son énoncé et par rapport à l'interlocuteur) ainsi que l'organisation du discours. Ce dernier point nous amènera à étudier un emploi très récent de *genre*, et qui n'a, à notre connaissance, été relevé nulle part : la locution *et genre* utilisée dans la narration.

Nous avons parlé « d'esquisse » de grammaticalisation, pour la seule raison que les données pertinentes, à savoir les corpus oraux (puisque *genre* dans les emplois qui nous intéressent ne se trouve quasiment pas à l'écrit), ne sont pas en quantité suffisante pour pouvoir trancher. Les emplois nouveaux semblent apparaître presque d'un coup (chez les locuteurs nés dans les années 70), parce que les corpus dont nous disposons ne sont pas assez espacés dans le temps. Par ailleurs, la palette d'usage est trop grande pour tracer facilement une évolution linéaire, avec un point de départ et un point d'arrivée (peut-être pas encore atteint) ; on a plutôt affaire à une masse d'emplois qui s'influencent mutuellement et dont les relations diachroniques sont difficiles à établir. En d'autres termes, l'évolution n'est pas assez ancienne pour donner une image (sans doute légèrement trompeuse) ne retenant que certains emplois (qu'on dira, après coup, « principaux ») ; un grand nombre de valeurs, au contraire, « persistent » (Hopper, 1991). Enfin, il est tout à fait possible que les innovations les plus récentes, comme dans l'exemple ci-dessus, ne se maintiennent pas dans la langue, ne serait-ce que parce qu'elles sont régulièrement condamnées par les locuteurs qui ne les

utilisent pas. Le connecteur *genre* ne laissera peut-être ainsi aucune trace ; il n'empêche que nous maintenons le terme de grammaticalisation, parce sa définition ne requiert pas qu'un nouvel usage se maintienne longtemps, ni qu'il se répande à la majorité des locuteurs d'une langue – on sait au contraire (Labov, 2001) que les innovations naissent dans des groupes restreints avant d'être (ou pas) cooptées par un plus grand nombre de locuteurs.

Nous avons eu recours à deux types de corpus : d'un côté, des corpus oraux, de l'autre, un corpus de messages sur un forum internet. Les corpus oraux ont été constitués principalement à la fin des années 60 (pour le projet ELICOP) et dans les années 2000 (pour le Corpus de Français Parlé Parisien, dorénavant CFPP, et le projet Phonologie du Français Contemporain, dorénavant PFC), avec quelques données intermédiaires (dans CLAPI). Comme nous l'avons dit, les occurrences de *genre* sont trop rares, et les relevés trop éloignés dans le temps, pour reconstruire une image très précise de l'évolution du lexème ; nous nous sommes donc plutôt appuyé sur la notion de « temps apparent » (Bailey *et al.*, 1991) pour tenter de classer chronologiquement l'apparition de nouveaux usages. Plutôt que la date de composition d'un corpus, c'est l'âge des locuteurs qui compte ; et on ne compare pas un énoncé relevé en 1970 avec un énoncé relevé en 2010, mais un énoncé d'un locuteur né en 1940 et un énoncé d'un locuteur né en 1980. L'évolution linguistique est ainsi repérée sur la date de naissance des locuteurs, pas sur la date des énoncés, et deux ensembles d'énoncés datant de la même période peuvent ainsi révéler une évolution linguistique si on peut les attribuer à deux tranches d'âges différentes. Bien sûr, cela néglige le fait qu'un emploi innovant peut se répandre des locuteurs les plus jeunes (hypothétiquement à l'origine de cet emploi) vers des locuteurs plus âgés, et qu'ainsi une même personne parlera différemment en 1970 et en 2010 ; mais il reste que globalement, le temps apparent simule le temps réel et que les différences linguistiques entre locuteurs d'âges différents reflètent un changement diachronique. C'est pourquoi tous les exemples tirés de corpus oraux dans cet article portent l'indication de la date de naissance (parfois hypothétique en l'absence de données précises) du locuteur.

Il reste néanmoins que si les emplois les plus récents se trouvent dans les corpus oraux, ils n'y sont pas en abondance, soit que les locuteurs sont déjà « trop âgés », soit que le dispositif de l'entretien sociolinguistique ne favorise pas l'utilisation d'un marqueur régulièrement condamné par les locuteurs qui ne l'emploient pas. Nous nous sommes donc tourné vers une nouvelle source d'énoncés : les forums de discussion sur Internet, en l'occurrence le site <http://forum.ados.fr>. Comme son nom l'indique, il est fréquenté essentiellement (mais pas uniquement) par des adolescents, et *genre* dans ses emplois les plus récents y est très fréquent (et aussi, à l'occasion, condamné). Dans un même message (reproduit partiellement en 41), une locutrice ne l'utilise pas moins de vingt fois, ce qui est d'ailleurs condamné par d'autres, et la locutrice reconnaît qu'il s'agit d'un « tic de langage ». Ici, l'âge des

locuteurs n'est pas disponible, mais la mention extrêmement fréquente du collège ou du lycée dans les exemples que nous avons relevés nous permet de penser qu'il s'agit de locuteurs très jeunes (les messages eux-mêmes datent de 2011-2012 ; par ailleurs, nous reproduisons ces exemples de la façon la plus fidèle possible, en nous contentant de corriger l'orthographe et, dans quelques rares cas, la ponctuation).

La structure de cette article (à l'exception de la section suivante) reflète l'évolution supposée de *genre*, suivant les premières attestations de chacun des emplois : d'abord une construction *N1 genre N2*, qui devient moins contrainte et devient *X genre Y* (où *X* et *Y* ne sont pas nécessairement des noms), et enfin *P1 genre P2* (où *genre* ne relie plus des constituants inférieurs à la proposition). Cette dernière étape, où l'on peut parler de connecteur, recouvre elle-même un ensemble d'emplois, les uns proches de la construction de départ (le second élément sert à catégoriser le premier), les autres, et en particulier *et genre*, ayant connu un développement beaucoup plus poussé.

2. QUELQUES EMPLOIS DE *GENRE* NON ÉTUDIÉS ICI

Avant de nous intéresser aux emplois de *genre* qui ont donné naissance au connecteur, il peut être bon de signaler quelques structures très courantes mais qui ne nous semblent pas directement pertinentes dans l'évolution du lexème. On mentionnera d'abord une nuance péjorative de *genre*, typiquement dans *se donner un genre pour se donner des airs*.

Dans un autre cas, *genre* est utilisé comme un nom mais formant presque un déterminant complexe, comme *le genre de*, qui rappelle *une espèce de* :

- (1) j'suis l'**genre** de fille : qu'a fait un + une fin d'étude à dix-huit ans et demi quoi (CFFP : 1936)

Un autre emploi sur lequel nous passons est *ce genre de N* (où *N* est typiquement *choses*), qui sert d'anaphore résomptive :

- (2) j'ai eu plusieurs menaces de renvois mais euh bon ça restait peut-être que des menaces de temps en temps maman X- allait quand même à l'école y avait une petite convocation c'est bon mon père se déplaçait jamais hein + c'était les femmes traditionnellement qui s'occupaient d'**ce genre** de choses (CFFP : 1955)

Enfin on peut relever la locution *être du genre à*, suivie d'un infinitif, dénotant l'habitude :

- (3) nous on est on est du **genre** à à à à chercher la compagnie à avoir tu vois à s'mettre au courant (CFFP : 1953)

Toutes ces expressions, et en particulier la dernière, ne sont pas étrangères aux emplois que nous étudierons ; il est même possible qu'elles aient influencé l'évolution que nous cherchons à retracer : par exemple, *se donner*

un genre a pu favoriser l'apparition de *genre* marqueur d'incrédulité. Cependant, nous les avons laissées de côté parce qu'elles ne semblent pas dériver du schéma *X du genre Y*, tel qu'étudié dans la section suivante, sauf peut-être la locution illustrée par (3), où *du genre Y* est utilisé en fonction attributive plutôt qu'en expansion du nom ; mais cette tournure a pris son autonomie assez tôt et s'est développée de façon indépendante.

3. LA STRUCTURE *X (DU) GENRE Y*

3.1. *GN (du) genre Nom/Adj*

Le point de départ de l'évolution moderne de *genre* est une construction appositive dont la structure est *Dét Nom (du) genre Nom* (les deux noms peuvent être expansés), par exemple :

- (4) lorsque je vois un film avec un bon acteur **genre** Bourvil ou des comiques comme ça je les rate pas enfin j'essaie de ne pas les rater (*ELICÔP : 1930 ?*)

Une autre possibilité est de remplacer le second nom par un adjectif :

- (5) il y avait deux filles jeunes euh **genre** maghrébines (*CFPP : 1933*)

On trouve cette construction déjà à l'écrit au XIX^e siècle, par exemple chez Balzac :

- (6) Le banquier, pour ne pas paraître écraser la table de valeurs d'or et d'argent, avait joint à tous ces services une porcelaine de la plus charmante fragilité, **genre** Saxe, et qui coûtait plus qu'un service d'argenterie. (*Splendeurs et misères des courtisanes*)

Quoiqu'on associe souvent l'usage non-standard de *genre* avec des locuteurs jeunes, il nous semble que cet emploi en apposition est déjà une évolution importante, puisque c'est le début de la recatégorisation du nom. On peut imaginer l'évolution suivante : *du genre Adj* se comprend littéralement comme *appartenant au genre Adj* ; l'adjectif a pu être remplacé par un nom, non par une particularité de la construction, mais simplement parce que le français autorise l'emploi d'un substantif à la place d'un adjectif. On a donc la construction *du genre Adj/N*. La perte de *du* est plus difficile à concevoir. On remarquera simplement que *genre* n'est pas le seul nom à être utilisé de la sorte (Danon-Boileau & Morel, 1997) et que par ailleurs, même dans les emplois les plus récents, *du* n'est pas toujours absent.

Cet usage est encore bien vivant ; on trouve par exemple :

- (7) le thème c'était euh un truc **genre** Bioman (*CFPP : 1983*)

La construction *N1 genre N2* dénote la catégorie N1 dont un représentant exemplaire est N2. Il n'est donc pas étonnant que N2 soit régulièrement un nom propre, comme dans les exemples cités, puisqu'il dénote un référent

facilement identifiable et typiquement un « bon » référent¹. L'emploi de noms communs apparaît plus tardivement ; ils ne désignent pas un bon exemple, mais une sous-classe :

- (8) ce sont des groupes africains avec des des mo- des instruments typiquement africains **genre** calebasses euh **genre** kora (CFPP : 1951)

On pourrait s'attendre à trouver un groupe nominal défini en position *N2*, particulièrement s'il renvoie à un référent unique (Lambrecht, 1994), mais cela ne se produit que dans un seul exemple oral, où la tête du groupe est d'ailleurs un nom propre :

- (9) y avait un monsieur qui était dans la queue euh qui qui attendait puis j'pense un peu pressé et impatient le vrai parigot quoi il il j'me il avait un bleu de travail avec une casquette le mégot au coin du bec **genre** la grosse Boyards (CFPP : 1955)

Il n'est d'ailleurs pas certain que cet exemple ait vraiment la structure *N1 genre N2* : *genre N2* porte peut-être plutôt sur tout le syntagme *le mégot au coin du bec* ; il ne s'agit pas tant de catégoriser *mégot* en s'appuyant sur un bon représentant (une cigarette Boyards) que de caractériser la totalité de la description.

Dans l'exemple (7) ci-dessus, on voit apparaître *truc* en position de *N1* ; c'est un emploi très courant, et très important parce que si *N2* sert toujours à préciser la dénotation de *N1*, *truc* a tellement peu de contenu que la signification de l'ensemble de la construction *N1 (du) genre N2* finit par reposer sur *N2* exclusivement, ce qui prépare la disparition de *N1*. C'est d'ailleurs avec *truc* qu'on peut trouver régulièrement, dans les forums, un groupe nominal en *N2* :

- (10) on est parti se poser sur un truc **genre** un petit stade (*forum*)

Un autre emploi fréquent semble utiliser un groupe nominal en *N2*, mais nous verrons plus loin qu'il s'agit d'un sens relativement différent (*N2* quantifié) :

- (11) une petite [agence] euh **genre** dix quinze personnes (CLAPI : 1960/1970)

3.2. Variations sur *X* et/ou *Y*

On trouve aussi un exemple où *N2* est un groupe prépositionnel

¹ On pourrait considérer qu'il y a une différence entre (6) et (7) : dans le premier cas, *N1 genre N2* classe *N1* grâce à *N2*, c'est-à-dire que *N1* appartient littéralement au genre *N2* (la porcelaine relève de la catégorie « porcelaine de Saxe ») ; ce ne serait que dans le second cas que s'appliquerait l'analyse que nous faisons (*N2* est un bon représentant de la catégorie à laquelle appartient *N1*). Cette distinction est difficile à faire et fragile, et nous ne la développons pas ici. Il est à noter néanmoins qu'elle irait dans le sens de la grammaticalisation du lexème.

(l'ensemble est clairement en fonction adjectivale, bien que *N1* doive être récupéré) :

- (12) A : et alors les les jeunes à la dérive vous réagissez comment y en a beaucoup hein
 B : ouais y en a beaucoup ouais
 C : **genre** avec des chiens et tout oui (*CFPP : 1981*)

Une alternative vraiment productive est celle où *N2* est remplacé par du discours direct :

- (13) Et si tu as été catalogué c'est parce que tes messages du **genre** « trouver l'amour c'est se marier et tout et tout », c'est contraire aux principes de beaucoup apparemment. (*forum*)

La fonction du discours direct est identique aux cas précédents : il sert à préciser la nature de *N1*, qui dénote typiquement une activité d'énonciation. Cette structure *genre + discours direct* est extrêmement fréquente, et pas uniquement dans le schéma *N1 genre N2* que nous étudions ici, au point qu'on pourrait parler d'une « évolution dans l'évolution » de *genre*, devenu introducteur de discours direct (on le retrouvera après des verbes d'énonciation : *il m'a dit genre «...»*).

Les emplois que nous venons de passer en revue présentent déjà une évolution ; si tous reposent sur le schéma *N1 de la catégorie N2* ou *N1 illustré par N2*, ce schéma est largement étendu, puisque *N2* n'est plus nécessairement un représentant typique (comme c'est le cas pour un nom propre), tandis que *N1* lui-même, quand il est réalisé par *truc*, a si peu de contenu qu'il finit par servir seulement de support : *un truc (du) genre N2* sert régulièrement à dénoter *N2* par approximation, comme en (10) ci-dessus, où l'expression signifie *une espèce de stade* ; et *(du) genre* ne sert ainsi plus à préciser, mais au contraire à rendre la dénotation plus floue, mais plus souple. On retrouve ici le fonctionnement des *hedges* (Lakoff, 1987), nuance repérée pour *genre* par Fleischman & Yaguello (1999), mais pas dans les emplois de nom à nom comme ici.

Ce schéma est encore plus souplesment exploité quand le premier élément n'est plus du tout un substantif mais un adverbe ou groupe adverbial (dans le premier exemple, *première* signifie *en classe de première*) :

- (14) c'était beaucoup plus tard **genre** première quelque chose comme ça (*CFPP : 1991*)
 (15) Donc ça, c'est un pont qui a été construit, euh, il y a, euh, longtemps, **genre**, euh, deux cents, trois cents ans (*PFC : 1976*)

Ici, le sens étymologique de *genre*, à savoir la dénotation d'une classe ou d'une catégorie, a complètement disparu, et ne reste plus que l'approximation d'un premier élément par un second. On a donc un phénomène typique de grammaticalisation, dans lequel le sens référentiel d'une expression

s'efface au profit d'un sens plus abstrait et conséquemment moins contraint dans ses emplois : ici le sens de catégorisation (*NI* appartient à la catégorie illustrée par *N2*) n'est plus sensible, et il ne reste que la nuance d'approximation ; on passe ainsi du référentiel (une entité relève d'une certaine catégorie) au métalinguistique (reformulation d'une expression).

Ces emplois, où l'un des deux éléments n'est pas un substantif, sont majoritairement utilisés par des locuteurs nés au plus tôt dans les années 1970. Les locuteurs plus âgés se contentent généralement du schéma plus classique *N1 (du) genre N2*. À l'inverse, le choix entre *genre* et *du genre* ne semble pas évoluer, et les deux se trouvent régulièrement dans tous les contextes ; ce n'est que dans les emplois les plus innovants qu'on verra ci-dessous que *du* tend à disparaître, quoique pas totalement.

4. PERTE DU PREMIER ÉLÉMENT

Un changement majeur est la perte du premier élément de la construction, laissant *genre Y* fonctionner de façon autonome ; ce qui a peut-être favorisé cette évolution, c'est l'emploi d'un *NI* sémantiquement vide comme *truc*, comme l'illustrent les exemples (7) et (10) ci-dessus : il ne s'agit alors plus de préciser la nature d'une catégorie, mais de créer cette catégorie :

- (16) Tu vois euh **genre** les tableaux euh les sculptures euh les choses comme ça je j'irai pas voir dans un mu/ j'irai pas dans un musée (*PFC : 1981*)

La différence avec un simple groupe nominal sans *genre* est la nuance d'exemplification et/ou d'approximation : le locuteur parle de la classe d'entités à laquelle appartiennent les tableaux et les sculptures. L'élément qui suit *genre* n'est pas nécessairement un substantif ; on trouve, par exemple, un groupe prépositionnel ou un infinitif (dans le second exemple, [XXX] marque un passage complètement incompréhensible) :

- (17) y a les gens qui vont **genre** au premier refuge et qui passent le weekend à manger (*PFC : 1973*)
- (18) Tu vas pas **genre** parler chiffres quand [XXX] résultats enfin (*PFC : 1979*)

Dans les exemples de la section précédente, il y avait toujours une relation à deux termes, héritée du sens étymologique de *genre* : *X appartient au genre Y*, même si cette relation est devenue totalement abstraite. Ici, ce sens relationnel disparaît complètement et *genre* dénote uniquement l'exemplification ou l'approximation. Notons ici que ces deux opérations (exemplification et approximation) ne sont assurément pas incompatibles, et il n'est à vrai dire pas certain qu'on puisse toujours les distinguer clairement : donner un exemplaire d'une catégorie, c'est aussi donner une approximation de cette catégorie – en fait, un début de définition par extension. Cependant, l'exemplification requiert que ce dont on parle puisse être organisé en classes dont

on extrait un exemplaire, d'où l'emploi de *genre* avec, typiquement, des substantifs ; à l'inverse, l'approximation est une opération plus abstraite et, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, relevant du métalinguistique. Cette évolution relève ainsi typiquement d'une grammaticalisation, et s'accompagne naturellement d'un élargissement du type de contextes où *genre* peut apparaître.

Un emploi très fréquent d'approximation est celui où *genre* porte sur une quantification, typiquement un groupe nominal dont le déterminant est un adjectif numéral :

- (19) il y a pas d'alcool ou très peu enfin il y a **genre** deux bouteilles de champ'
(*PFC* : 1979)

On constate alors que *genre* ne construit plus une catégorie, mais signale une approximation dans la quantité dénotée. Dans l'exemple précédent, le locuteur ne parle pas d'une catégorie dont un bon exemplaire serait une bouteille de champagne, mais de bouteilles de champagne au nombre de deux *environ*.

5. DE PHRASE À PHRASE

Les emplois *semble-t-il* les plus récents (et les plus marqués comme appartenant aux locuteurs jeunes) sont ceux où *genre* suit et/ou précède une proposition. Nous précisons *semble-t-il* parce que nous avons trouvé l'exemple suivant (enregistré en 1969) :

- (20) j'en ai fait une [omelette] une fois **genre** y en avait la moitié à côté mais ça faut pas le compter (*ESLO* : 1949)

Ici, *genre* a un fonctionnement de *hedge*, atténuant la portée de la seconde phrase (atténuation marquée à nouveau par *mais ça faut pas le compter*). Cet exemple est surprenant pour deux raisons : d'abord, bien sûr, parce qu'il s'agit d'un *genre* interphrastique alors qu'on n'en attendrait pas si tôt ; ensuite, parce qu'il ne s'agit même pas de la valeur de *genre* la plus courante, à savoir *par exemple* ; en d'autres termes, on a non seulement un emploi interphrastique, mais en plus un emploi déjà très innovant. Autant dire qu'il est impossible d'en rendre compte, sinon en considérant que l'évolution de *genre* est, pour certains locuteurs du moins, bien moins récente qu'il y paraît ; le problème est qu'on peut difficilement décrire cette évolution, puisque les valeurs intermédiaires, comme celles décrites dans les sections précédentes, n'apparaissent pas dans les corpus ; on peut alors penser à l'inverse qu'il ne s'agit que d'une innovation spontanée, « sans histoire », mais la nouveauté est tellement grande que cette explication pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Enfin, il est aussi possible que *genre* ne soit pas du tout interphrastique et que le locuteur ait voulu dire, par exemple, *j'en avais fait une une fois genre avec du gruyère*, mais qu'il se

soit interrompu et ait enchaîné sur la seconde proposition. (L'écoute de l'enregistrement ne permet pas de trancher ; le locuteur parle très vite.)

On trouve aussi un exemple chez un locuteur né en 1940 (mais l'enregistrement date des années 2000) :

- (21) on s'était un peu disputé du **genre** bon ça va nan mais attendez (*PFC : 1940*)

On remarquera que dans ce cas, la deuxième phrase est du discours direct : il s'agit d'un exemple de ce qui s'est dit pendant la dispute. Comme nous l'avons déjà remarqué, *genre* introduction de discours direct semble s'être développé quelque peu indépendamment, et plus rapidement, que les autres emplois.

5.1. Type et exemple

Mais c'est effectivement chez les locuteurs jeunes qu'on va trouver la plus grande variété ; *genre* peut introduire un exemple, et rappelle (certes de loin) les premiers emplois que nous avons décrits, au sens où la seconde phrase caractérise la première² :

- (22) *Ken le Survivant* c'était le pire c'était horrible **genre** tu vois il arrivait il faisait ça le gars boum tu vois le cerveau qui éclatait et tout c'était mais dégueulasse (*PFC : 1980*)

Encore plus proche, peut-être, du sens étymologique, on trouve l'exemple suivant :

- (23) Mais, il regarde une autre fille, 1000 fois plus belle que moi, **genre** « tain, elle est trop belle ». (*forum*)

Ici la phrase qui suit *genre* précise le type de regard, ou plus précisément, le type de situation qui consiste à regarder une autre fille, en mentionnant un cas prototypique, celui où on se dit *putain, elle est trop belle*. La lourdeur de cette paraphrase vise à bien souligner le fonctionnement similaire à une expression telle que *un bon acteur genre Bourvil* en (4).

L'exemple précédent rappelle aussi l'emploi de *genre* comme introducteur de discours rapporté, illustré plus haut en (13). Cet emploi n'est pas

² Il serait plus juste de dire que c'est tout le segment de discours introduit par *genre* (c'est-à-dire la suite de phrases jusqu'à la fin de l'énoncé) qui caractérise la première phrase ; cependant, cette distinction entre un connecteur reliant des phrases et un connecteur reliant des segments de discours ne changerait rien au propos de cet article, et nous en éloignerait beaucoup. Tout au plus remarquerons-nous qu'à en juger par nos corpus, *genre* interphrastique a une portée plutôt courte, ne reliant en général qu'une phrase en amont et en aval. Si cette observation était confirmée, on pourrait l'attribuer à sa « jeunesse » dans le rôle de connecteur ; cependant, dans les emplois les plus innovants (*et genre*, étudié ci-dessous), sa contribution sémantique est si difficile à distinguer qu'il est en pratique impossible de mesurer l'étendue de sa portée.

évident à classer, parce qu'il semble pouvoir se glisser partout : comme expansion du nom (13), pour relier deux propositions (23), après un verbe de parole (typiquement *faire*) :

- (24) Le lendemain, elle me fait **genre** « Salut, si tu veux on peut réviser pendant les vacances pour les partiels, file-moi ton numéro ! » (*forum*)

On pourrait penser que *genre* introducteur de discours direct est une valeur à part, autonome ; c'est sans doute vrai dans une certaine mesure (particulièrement quand il introduit un complément du nom ou l'objet d'un verbe de parole), mais dans la structure *PI genre* « ... », c'est-à-dire quand il relie une proposition et du discours, il relève aussi plus largement de la valeur interphrastique (le discours direct précise la situation dénotée en *PI*), avec une nuance dubitative (de la part de l'énonciateur) qu'on retrouvera plus loin sans discours rapporté :

- (25) euh pour moi ça veut dire que c'est un vrai parisien c'est-à-dire que c'est le XXX voilà qu'est là qui fait un peu enfin c'qu'il veut qui traverse n'importe où **genre** « j'suis parisien » et voilà et **genre** « j'me la pète » aussi enfin ça a un côté euh « j'me la joue parce que j'suis parisien » et non si ça a un côté frimeur un peu **genre** « voilà j'suis j'suis d'Paname » quoi (*CFEP : 1994*)

On a donc comme un croisement entre deux évolutions de *genre* (ou plutôt, ce que nous distinguons ici, pour les besoins de l'analyse, comme deux évolutions) : d'un côté l'exemplification, de l'autre l'introduction de discours direct³.

5.2. Modalisation

Comme quand il porte sur des constituants inférieurs à la phrase, *genre* peut marquer l'approximation ; il est alors équivalent à *on pourrait dire que*, ou *d'une certaine manière* :

- (26) enfin j'en suis pas amoureuse mais **genre** je tiens à lui !! (*forum*)

Une telle approximation peut encore se concevoir en termes d'exemplaire

³ Fleischman & Yaguello (1999) parlent plutôt de « citation d'attitude » (*quoted attitude*), parce que c'est l'énonciateur qui attribue des pensées à une personne sous la forme de discours direct, sans prétendre que c'est littéralement ce que cette personne pense ; ces pensées servent à expliquer le comportement décrit dans la phrase précédente. La nuance est importante, parce qu'on s'éloigne du discours direct à proprement parler (dans lequel l'énonciateur s'astreint, ou prétend s'astreindre, à une certaine fidélité) pour retrouver la valeur étymologique de *genre*, introduisant un exemplaire qui ne correspond pas nécessairement à la réalité mais qui peut la représenter : *un bon acteur genre Bourvil* ne dénote pas que Bourvil. À l'inverse, quand *genre* introduit du discours direct en complément du nom ou d'un verbe de parole (et particulièrement dans ce dernier cas), cette distance entre les paroles reproduites et les paroles réellement dites n'est plus sensible.

représentant une catégorie : *je tiens à lui* est un bon représentant de l'attitude de la locutrice, même si ce n'est pas exactement ce qu'elle ressent, puisqu'il ne s'agit que d'une approximation⁴.

Cette valeur de modalisation s'est développée de la simple approximation à la mise en doute et jusqu'à la négation. *Genre* sert ainsi régulièrement à introduire une phrase sur laquelle l'énonciateur marque de la surprise :

- (27) A : ce que je demande : si j'ai fait la mise en autonomie je reste sous responsabilité de mes parents ou pas ?
 B : Mais t'es considérée autonome « juridiquement » ou c'est toi qui te considères autonome ?
 A : c'est le SAJ qui as accepté ma mise en autonomie...
 B : Et **genre** t'as pas été foutue de leur poser la question ? (*forum*)

Dans ce cas, la phrase qui suit *genre* est typiquement une interrogative, et l'ensemble *genre P ?* se paraphrase facilement avec *tu ne vas pas me dire que P ?*

Très proche de la valeur précédente, on trouve la mise en doute ; la différence est que, dans le cas précédent, le locuteur ne conteste pas la validité de l'assertion qui suit *genre*, il se contente de marquer sa surprise ; dans le cas présent, au contraire, il signale qu'il ne croit pas que la phrase qui suit soit vraie :

- (28) le vendredi il me dit « c'est pas possible parce que je le fais avec ma famille » alors là en plus le gros foutage de gueule quoi mon cousin j'ai jamais vu un type anti-famille à ce point et **genre** là il veut absolument l'faire de- demain ce soir quoi (*CLAPI : 1983*)

Dans ce cas, la phrase introduite par *genre* décrit généralement les motivations d'une personne, motivations que l'énonciateur met en doute.

Cette valeur de *genre* se retrouve régulièrement en début de tour de parole⁵, pour mettre en doute une assertion de l'interlocuteur, en énonçant une phrase *comme si* elle était vraie mais en sous-entendant clairement qu'elle est fautive :

- (29) (*Description de propos homophobes de JH.*) **Genre** on n'était pas au courant que Johnny Hallyday n'était pas l'homme le plus fin et subtil de France ? (*forum*)

Cet emploi est néanmoins légèrement différent des deux précédents pour

⁴ Savoir si un locuteur utilise *genre* pour marquer réellement l'approximation (c'est-à-dire que la phrase qui suit n'est pas littéralement vraie) ou pour atténuer la portée de ce qu'il dit (*comme si* la phrase n'était pas réellement vraie ; il s'agit ici de l'emploi d'*hedge*) est sans doute impossible, mais cela n'est pas essentiel à notre propos : dans les deux cas, *genre* marque l'approximation, qu'elle soit réelle ou feinte.

⁵ Rappelons que les séquences de messages sur un forum prennent souvent l'allure d'un dialogue, les messages se répondant directement entre eux (souvent sans prendre la peine de citer le message auquel on répond).

la raison suivante : en (27) et (28), la mise en doute dérive de l'incompatibilité (pour le locuteur) entre la phrase qui précède et celle qui suit *genre*. Si A en (27) a eu affaire au SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse), il est très étonnant pour B (d'où *t'as pas été foutue*) qu'elle ne leur ait pas posé la question de son autonomie ; en (28), que le cousin de l'interlocutrice veuille faire son anniversaire avec sa famille est contraire à son attitude « anti-famille ». Dans l'exemple (29), à l'inverse, le locuteur énonce une phrase parfaitement compatible avec ce qui précède (en l'occurrence, l'étonnement des autres membres du forum devant les propos de Johnny Hallyday), et ce n'est que par ironie (et ici, une question rhétorique) qu'on peut comprendre qu'il pense l'inverse de ce qu'il dit.

Il est certain que l'évolution de *genre* vers cet emploi de modalisation, voire d'ironie, ne dépend pas uniquement du lexème lui-même ; c'est une propriété du langage de recruter des expressions pour marquer l'ironie ou l'incrédulité. Il est douteux qu'on puisse déterminer *quelle* expression deviendra ou peut devenir un marqueur conventionnel d'antiphrase en se fondant sur les seules propriétés de cette expression. En français, on peut citer *comme si*, dans l'emploi illustré par *genre* en (29), *juste comme par hasard*, qui aurait pu être utilisé en (28), ou *tu m'étonnes* ; n'importe quelle expression peut être utilisée ironiquement, mais pourquoi certaines (*tu m'étonnes* et pas *tu me surprends*) deviennent conventionnellement ironiques ou antiphrastiques est sans doute impossible à déterminer⁶. Pour autant, on ne peut ignorer que la modalisation au sens large appartenait déjà au répertoire sémantique de *genre* ; on l'a vu plus haut avec l'emploi d'*hedge* ou de *citation d'attitude*, voire avec la simple introduction de discours rapporté, où le locuteur marque, par définition, une distance avec les propos tenus, quoique sans ironie ou mise en doute.

L'emploi modalisateur de *genre* s'est développé jusqu'à ce que le lexème seul puisse marquer cette attitude, c'est-à-dire sans introduire une phrase, mais seulement pour marquer la modalisation d'un propos précédent (généralement, mais pas nécessairement, tenu par l'interlocuteur)⁷ :

⁶ Fleischman & Yaguello (1999), et plus particulièrement Fleischman (1999), présentent des marqueurs similaires à *genre* dans d'autres langues. La ressemblance la plus frappante (dans la diversité des emplois) est avec l'anglais *like*, mais on peut citer aussi (pour l'origine similaire à *genre*) *tipo* et *typ*, respectivement en italien et suédois. Cela ne contredit pas ce que nous disons : qu'il y ait de grandes classes d'expressions propices à la grammaticalisation dans certaines fonctions est bien connu ; mais à l'intérieur de telles classes il est impossible, en l'état actuel de connaissances, de prédire quelles expressions se grammaticaliseront effectivement.

⁷ En (30), on pourrait être tenté de lire *c'est bon genre*, avec *bon genre* formant un syntagme (s'opposant à *mauvais genre*) ; mais la locutrice est en train de dire qu'il n'y a pas de problème (« c'est bon ») à mettre des talons en troisième, et *genre* est donc bien un marqueur autonome comme nous l'analysons. Il n'y a aucune ambiguïté non plus à l'écoute de l'enregistrement.

- (30) (*Les locutrices discutent du fait de porter des talons au collège.*)
 A : au collège t'as onze ans enfin j'dirais mettre des talons
 B : non mais en troisième quand t'es en troisième c'est bon **genre**
 (CFFP : 1994)
- (31) A : Mon dieu, et moi qui faisais des éloges sur toi il y a à peine quelques jours....
 B : mouais **genre** !!! c'est pas beau de mentir !!!! (*forum*)

Cette évolution relève encore de la conventionnalisation d'une nuance contextuelle (rappelons que la modalisation est l'un des domaines sémantiques les plus propices à la grammaticalisation, cf. Traugott & Dasher, 2002). Ici, *genre* est fréquemment employé pour marquer la modalisation, et la modalisation a ainsi pu devenir son sens principal quand il s'emploie seul. Cela cependant n'explique pas comment *genre* a pu devenir mobile dans l'énoncé, autorisant autant *genre P* que *P, genre*. On peut évoquer deux hypothèses, pas nécessairement contradictoires : premièrement, cet emploi étant très fréquemment dialogique, il fonctionne selon le schéma suivant :

- (32) A : *P*
 B : Genre *P*
- (33) A : Je faisais des éloges sur toi.
 B : Genre tu faisais des éloges sur moi.

C'est-à-dire que *genre* a la valeur de *comme si* vue plus haut, portant sur la phrase qui vient d'être énoncée ; mais la répétition de cette phrase est inutile, redondante, et sa suppression est plus naturelle⁸ :

- (34) A : Je faisais des éloges sur toi.
 B : Genre.

Mais *genre* est alors en position d'être réanalysé comme portant non pas sur la proposition élidée qui suit, mais sur celle qui précède, donc comme potentiellement plus libre dans sa distribution qu'il ne l'était auparavant.

La deuxième hypothèse est simplement que *genre*, comme tous les marqueurs discursifs résultant d'une grammaticalisation, a gagné en portée sémantique et parallèlement en liberté syntaxique. En d'autres termes, *genre* est devenu plus mobile en devenant une « particule du discours ». On peut le retrouver dans des positions inattendues, et clairement autonomes (autonomie marquée ici par les virgules) :

- (35) Typés européens, pour des européens, c'est un peu, **genre**, normal.
 (*forum*)

⁸ Ce phénomène d'éllision est très courant, particulièrement dans le dialogue :
 A : Est-ce que *P* ?
 B : Je pense / Sans doute / Il vaut mieux [que *P*].

5.3. L'emploi narratif : *et genre*

Le dernier emploi de *genre*, et sans doute le plus récent puisqu'on ne le trouve que chez les locuteurs les plus jeunes, se retrouve principalement dans la narration ; le lexème n'y est pas utilisé seul, mais forme une locution avec *et*. La question qui se pose d'emblée, c'est tout simplement ce que *et genre* signifie, plus précisément, quelle est la différence sémantique avec *et* seul. Mais encore faut-il justifier l'existence d'une telle locution. En effet, dans les énoncés de la forme *P1 et genre P2*, on pourrait très bien faire l'analyse *P1 et [genre P2]*, c'est-à-dire qu'on a deux phrases reliées par *et*, la seconde commençant par *genre*. En d'autres termes, la proximité de *et* avec *genre* est strictement linéaire et il n'y a pas lieu de parler de locution.

Cependant, dans de nombreux cas, cette analyse n'est pas la meilleure, parce qu'il est impossible d'attribuer un sens indépendant à *genre* (une des valeurs vues précédemment) ; à l'inverse, si on fait l'analyse *P1 [et genre] P2*, on peut considérer qu'on a une locution qui ne se confond ni avec *et*, ni avec *genre*, même s'il reste encore à en déterminer le sens. Qui plus est, si on compare la suite *et genre* avec la suite *mais genre*, on constate que dans le second cas, l'impossibilité d'attribuer une valeur à *genre* ne se produit que dans un énoncé sur quinze, alors que pour *et genre* on atteint un énoncé sur trois. On a donc un effet de fréquence très marqué, dont on sait l'importance pour l'apparition de nouvelles constructions (Bybee, 2003). Enfin, l'apparition de *et genre* est fortement corrélée au type de discours, en l'occurrence la narration. Pour résumer, on a une quantité importante d'énoncés où *genre* est inanalysable par lui-même ; dans la plupart de ces énoncés, *genre* est précédé de *et* ; et dans ces cas, les phrases reliées (et le contexte plus large) relèvent d'une narration ; on peut donc faire l'hypothèse qu'il existe une locution *et genre* avec une valeur narrative.

Pour autant, la question du sens de cette locution n'est pas réglée ; parler de « valeur narrative » n'est qu'une approximation : s'agit-il d'une continuité, d'une rupture, de la distinction d'un arrière-plan et d'un premier plan... ? En pratique, il semble impossible de dire, « à l'œil nu », la particularité de *et genre*, ou même plus simplement la différence de sens avec *et* : partout où *et genre* apparaît, il semble qu'on puisse le remplacer par *et* sans que l'énoncé en soit vraiment modifié. Il faut donc recourir à une analyse plus fine.

Tout d'abord, il faut distinguer la locution des suites *et genre* ne résultant que d'une simple contiguïté fortuite. Pour cela, nous avons écarté tous les exemples où *genre* est paraphrasable par une des valeurs identifiées précédemment. Cela n'a pas été toujours évident, loin de là. L'exemple suivant pourrait avoir l'une des trois paraphrases qui suivent :

- (36) depuis peu on reparle beaucoup, et **genre** on se parle avec des sous-entendus. (*forum*)
- (37) depuis peu on reparle beaucoup, et par exemple on se parle avec des sous-entendus.

- (38) depuis peu on reparle beaucoup, et la manière dont on on se parle c'est avec des sous-entendus.
- (39) depuis peu on reparle beaucoup, et pour ainsi dire on se parle avec des sous-entendus.

(La paraphrase (38) illustre l'emploi étymologique de *genre*, signifiant *du type*, c'est-à-dire que *P2* précise la situation dénotée par *P1* ; la présence de *et* n'empêche pas cette valeur, même si elle rend impossible la glose par *du type* directement.)

Aucune de ces paraphrases n'est totalement satisfaisante, au sens où on peut avoir l'impression de forcer le sens de l'énoncé. Néanmoins, nous avons adopté une attitude conservatrice en tentant de réduire un maximum d'occurrences de *genre* (y compris l'exemple considéré ici) aux valeurs mieux identifiées. Cela nous a aussi amené à écarter un grand nombre d'exemples contenant peut-être *et genre* comme locution, à savoir les énoncés où la deuxième proposition commence par un circonstant ; dans ces cas, l'analyse *P1 et [[genre circ] P2]* est généralement possible ; cependant, pour le locuteur l'énoncé est peut-être *P1 [et genre] P2*, c'est-à-dire que *genre* ne dénote pas l'approximation. C'est le cas dans l'exemple suivant :

- (40) en fait il est dans ma classe et **genre** depuis le début de l'année nous n'arrêtons pas de nous taquiner... (*forum*)

On peut considérer que *genre* porte sur *depuis le début de l'année*, et marque l'approximation ; il est cependant possible qu'on ait la locution *et genre* reliant deux phrases dont la seconde, de façon fortuite, commence par un circonstant. Dans ces cas ambigus, relativement nombreux, nous avons toujours favorisé la première hypothèse (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de la locution), afin de n'étudier que les exemples sans ambiguïté (on pourrait penser que le contexte permettrait de distinguer les deux interprétations, mais ce n'est en pratique jamais le cas).

Nous avons ainsi isolé 101 exemples de *et genre* non réductibles à d'autres valeurs ; dans les messages où apparaissent ces exemples, nous avons aussi relevé 105 occurrences de *P1 et P2* (en excluant les énoncés où la seconde proposition commence par *ensuite*, *alors*, etc., parce qu'il est fort probable qu'on ait ici aussi affaire à des locutions figées – *et ensuite*, *et alors* – qui fausseraient l'analyse). L'hypothèse à tester est que la rupture narrative est plus fréquente dans les énoncés du type *P1 et genre P2* que dans ceux en *P1 et P2*. Les énoncés ont été annotés selon deux catégories simples (pour chacune des propositions) : le sujet, et le tiroir verbal. Le but est de savoir quand ces deux catégories changent d'une proposition à l'autre (plus précisément, pour le sujet, quand la référence change). On obtient les résultats suivants :

	Changement de tiroir verbal	Changement de sujet	Les deux
<i>P1 et P2</i>	31 %	63 %	21 %
<i>P1 et genre P2</i>	47 %	78 %	37 %

Il apparaît ainsi que *et genre* est plus régulièrement utilisé avec un changement de référence et de temps. Si on regarde plus précisément la nature du sujet dans la seconde proposition, on observe que pour *et genre* il s'agit d'un groupe nominal non coréférentiel avec le sujet de la première proposition dans plus de 20,7% des cas, alors qu'on n'atteint que 7,6% des cas avec *et* seul. Pour le tiroir verbal, 18,7% des énoncés avec *et genre* contiennent un imparfait ou passé composé dans la première proposition et un présent – qu'on pourrait dire « de narration » – dans la seconde ; cela n'est le cas que pour 6,6% des exemples avec *et*. À l'inverse, 43,5% des énoncés avec *et genre* ont les deux propositions soit au passé composé, soit au présent, contre 58% pour *et*.

Ces différences ne sont pas flagrantes, mais elles existent néanmoins. On peut donc conclure que *et genre* est favorisé dans les cas où la narration comporte une forme quelconque de rupture, mais qu'il s'agit au mieux d'une tendance. Ailleurs, la locution est peut-être employée pour introduire un point du récit ayant une importance particulière pour le locuteur, ce qui est difficile voire impossible à mesurer. Il est à remarquer qu'on peut faire l'hypothèse que (*et*) *genre* marque à l'origine la focalisation⁹, l'emphase, et/ou la rupture narrative, et que ce surplus sémantique se soit dissipé à l'usage, pour ne laisser qu'une locution conjonctive – c'est après tout le chemin suivi par *pas* de la négation emphatique à la négation tout court. L'intérêt est ici qu'on observe le changement en cours, certains locuteurs n'employant guère *genre* (sinon dans la construction *X genre Y*), d'autres l'employant sauf dans sa valeur de connecteur, d'autres enfin utilisant *et genre* comme connecteur emphatique ou sans valeur ajoutée.

Il faut noter ici que les locuteurs utilisent les différentes valeurs de *genre* relevées ici, mais que les distinctions que nous faisons ne sont peut-être pas

⁹ Pour Fleischman & Yaguello (1999), *genre*, comme son équivalent anglais *like*, peut être utilisé pour marquer le rhème d'un énoncé (suivant en cela Underhill, 1988). Nous n'avons rien à objecter à cette hypothèse, sinon qu'il est souvent difficile de savoir si c'est *genre* qui marque le rhème ou s'il en fait seulement partie. Dans les énoncés que les auteurs utilisent pour illustrer leur propos, par exemple *Elle téléphone genre dix fois par jour*, on peut toujours attribuer une autre valeur à *genre* (ce qui est clairement remarqué par Fleischman, 1998), ici l'approximation d'une quantité, comme dans l'exemple (19) ci-dessus. En d'autres termes, *genre* marque peut-être le rhème, mais cela reste à prouver plus clairement, et c'est pourquoi nous n'avons pas repris cette analyse ici. On peut comparer avec les données analysées par Underhill (1988), par exemple *You go like in the back room and they're like in the left corner*, où effectivement la seule valeur qu'on puisse attribuer à *like* est la rhématisation.

toujours aussi évidentes ; il y a sans doute, comme nous l'avons relevés plusieurs fois, des effets de contamination entre les divers emplois :

- (41) ... Sauf que parmi mes potes il y en a une qu'on appellera Amélie, qui a un comportement des plus étranges !!

Genre₁, elle arrête pas de parler tout l'temps à mon mec, **genre**₂ j'sais pas, ok ils peuvent être potes, mais elle c'est limite excessif ! **Genre**₃ hier on était allés au resto, et à ce resto y avait mon mec (moi j'le savais puisqu'on avait prévu de s'y voir), et **genre**₄ dès qu'on arrive, elle voit mon mec elle crie **genre**₅ toute contente « Oh y a John ton cheri !!! » euh okay hein !

Ensuite on vient il me dit bonjour et tout, et **genre**₆ il va jouer au billard avec son pote et nous on s'prend une table, et **genre**₇ après elle fait « Ouais venez on va avec les gars.. ! » (euh à la base ce s'rait à moi de décider d'aller voir mon mec quand même hein) ! Et **genre**₈ la nuit d'avant elle était triste et avait pleuré et moi et mon mec on l'avait consolée et **genre**₉ le lendemain elle a pas arrêté de dire « ouais John il m'a trop consolée hier soir, John ci, John ça ! » Pfoou c'est bon quoi... !!

Et **genre**₁₀ elle se mêle de trucs qui la regardent pas !!!

Genre₁₁ aujourd'hui j'étais avec elle et tout en ville, et **genre**₁₂ j'ai envoyé un texto à mon mec pour lui dire « ouais comment ça va ? » et tout quoi, et **genre**₁₃ comme d'hab' il a mis des heures à répondre, et j'me plaignais mais **genre**₁₄ en rigolant et tout... (*forum*)

Dans cet exemple, nous pouvons relever les valeurs suivantes : les occurrences 1, 3, 8 et 11 introduisent un exemple ; 2 et 10 une modalisation ; 5 et 14 marquent l'approximation ; 4, 6, 7, 9, 12 et 13 relèvent de la locution *et genre* que nous venons d'analyser (les occurrences 4, 8 et 9, bien que suivis d'un circonstant, nous semblent très difficilement paraphrasables par *environ* pour marquer l'approximation). Cela dit, ces valeurs ne s'excluent pas nécessairement, et par ailleurs il n'est pas impossible qu'il y ait un effet de parallélisme ou de répétition entre les occurrences 1, 2 et 3, ou 8 et 9. Enfin, *genre* marque aussi sans doute l'appartenance à une certaine classe de locuteurs et est utilisé pour lui-même. On a donc un effet global d'entraînement dans l'emploi du lexème, masqué en partie par l'analyse que nous avons faite, qui distingue et fragmente. Or cette multiplicité quelque peu indistincte d'emplois permet de mieux comprendre la grammaticalisation que ne le feraient des valeurs clairement séparées les unes des autres : on peut concevoir que c'est par glissements, par petites touches, que se développent de nouveaux sens, et que ce que nous voyons indubitablement comme une innovation n'est peut-être, pour le locuteur au moment de son énoncé, qu'une utilisation approximative d'un lexème polysémique.

6. CONCLUSION

Dans ce travail, nous avons tenté de rendre compte de la multiplicité d'emplois de *genre*, et de les ordonner dans une chronologie approximative pour rendre compte de l'évolution du lexème. Nous avons montré qu'il n'y a pas une évolution distincte, mais une multiplicité d'emplois plus ou moins innovants qui cohabitent et s'influencent mutuellement. Pour autant, il a été possible de dessiner les grandes étapes de ce changement : d'abord les emplois *N1 (du) genre N2*, où *N2* est un exemplaire de la catégorie à laquelle appartient *N1* ; ensuite les emplois similaires mais permettant d'autres catégories syntaxiques ; puis les emplois sans élément à gauche, particulièrement dans l'approximation de la quantité (*il y a genre deux bouteilles*) ; enfin les emplois interphrastiques, avec d'un côté des valeurs semblables aux précédentes, et de l'autre la locution très récente *et genre*. Par ailleurs, nous avons étudié l'emploi d'introducteur de discours (d'attribution de pensées), qui se superpose régulièrement aux valeurs précédentes.

Comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, cette grammaticalisation n'est qu'une esquisse basée sur les corpus dont nous disposons ; le détail est reconstruit en s'appuyant sur l'hypothèse que les valeurs nouvelles naissent d'interprétations contextuelles de valeurs existantes. Nous avons aussi souligné régulièrement que l'impression de linéarité que peut donner une telle analyse (et, plus largement, la théorie de la grammaticalisation), en ordonnant chronologiquement et causalement les divers emplois, était sans doute trompeuse ; le changement linguistique, vu de près, c'est-à-dire au présent ou passé proche, est bien plus divers (et sans doute bien plus révélateur) que ce que peuvent en laisser voir les traces des époques plus éloignées. Nous reprenons en cela la position très forte de Janda & Joseph (2003) : le présent est sans doute la meilleure époque pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans l'évolution des langues.

BIBLIOGRAPHIE

- BAILEY G., WIKLE T., TILLERY J., SAND L. (1991). The apparent time construct. *Language Variation and Change* 3, 241-264.
- BYBEE J. (2003). Mechanisms of change in grammaticization : the role of frequency. In : B.D. Joseph, R.D. Janda (eds), *The handbook of historical linguistics*. Oxford : Blackwell, 602-623.
- DANON-BOILEAU L., MOREL M.-A. (1997). Question, point de vue, genre, style... : les noms prépositionnels en français contemporains. *Faits de Langue* 9, 193-200.
- FLEISCHMAN S. (1998). Des jumeaux du discours. *La Linguistique* 34(2), 31-47.

- FLEISCHMAN S. (1999). Pragmatic markers in comparative perspective : A contribution to cross-language pragmatics. Paper presented at PRAGMA 99, Tel Aviv, June 1999.
- FLEISCHMAN S., YAGUELLO M. (1999). Discourse markers across languages ? In : C.L. Moder, A. Martinovic-Zic (eds), *Discourse across Languages and Cultures*, Amsterdam : John Benjamins, 129-148.
- HOPPER P.J. (1991). On some principles of grammaticization. In : E.C. Traugott, B. Heine (eds), *Approaches to Grammaticalization, vol. 1 : Theoretical and methodological issues*. Amsterdam : John Benjamins, 17-36.
- JANDA, R.D., JOSEPH B.D. (2003). On language, change, and language change – Or, of history, linguistics, and historical linguistics. In : B.D. Joseph, R.D. Janda (eds), *The handbook of historical linguistics*. Oxford : Blackwell, 3-180.
- LABOV W. (2001). *Principles of Linguistic Change : Social Factors*. Oxford : Blackwell.
- LAKOFF G. (1987). *Women, Fire, and Dangerous Things*. Chicago : University of Chicago Press.
- LAMBRECHT K. (1994). *Information structure and sentence form. Topic, focus and the mental representations of discourse referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ROSIER L. (2002). *Genre : le nuancier de sa grammaticalisation*. *Travaux de linguistique* 44, 79-88.
- TRAUGOTT E.C., DASHER R.B. (2002). *Regularities in semantic change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- UNDERHILL R. (1988). *Like is, like, focus*. *American Speech* 63(3), 234-246.
- YAGUELLO M. (1998). *Genre, un marqueur d'un genre nouveau*. In: *Petits faits de langue*. Paris :Seuil, 18-24.